

CONVOCATION

Mercredi, le 14 décembre 2016 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2° étage (au coin de la rue Lajeunesse) 18 H 30 PRÉCISES

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale par la présidente;
- Lecture, adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2016;
- Rapport des vérificateurs comptables;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- * Lecture de la correspondance;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale des mois d'octobre et de novembre 2016;
- Rapport des Syndics;
- Rapport du Comité exécutif;
- * Résolutions;
- Démissions;
- Mise en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

/// AVIS DE MOTION \\\

Lors de l'assemblée du 14 décembre 2016, il y aura deuxième lecture des règlements locaux suivants: articles 501, 502, 503, 505 et 506. Les documents pertinents seront disponibles lors de l'assemblée générale.

AVIS : Tel que prévu au règlement 603b), lors de la prochaine assemblée générale des membres du mois de janvier 2017, il y aura nomination et, si nécessaire, élection au poste des comités suivants : Comité d'organisation et d'information (1 poste) et Comité des règlements de la Section locale (1 poste).

N.B. Le <u>stationnement</u> de l'édifice Louis-Laberge (situé au 545, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00, (4e sous-sol) et sera gratuit pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée. (Durée maximale: 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

Michel Duguay Secrétaire-trésorier

STTP-Section locale de Montréal

MD/sg sepb-574

Montréal, le 5 décembre 2016 / 113